

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 38 (2001)

Heft: 1485

Rubrik: Politique agricole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'une passerelle soit jetée

construisent progressivement leurs propres bâtiments afin d'y loger leur administration.

Aujourd'hui, rares sont les maisons du peuple qui ont gardé leur fonction originelle. Celle de la Chaux-de-Fonds appartient à la commune qui l'a rachetée au début des années quatre-vingt, à la suite de ses problèmes financiers, tout comme le majestueux gratte-ciel de Biel, construit en 1932, longtemps le plus haut immeuble de la ville.

La Maison du peuple bernoise, créée en 1910 est devenu l'Hôtel Bern. Les chambres y sont chères, mais il accueille les parlementaires socialistes et les radicaux éclairés. A Lausanne, la Maison du peuple, bâtiment terne et sans charme, est sorti des chiffres rouges. Le revenu de l'immeuble atteint 688 000 fr., grâce aux loyers des appartements et surtout du restaurant et du cinéma. Si la Maison du peuple lausannoise parvient à se tirer d'affaire, elle souffre néanmoins de la désaffection des associations syndicales qui boudent des salles vétustes. Mais les travaux de rénovation permettent de rendre ces salles plus attractives et d'en augmenter la fréquentation.

A quelques exceptions près, donc, ces lieux de rencontre et de sociabilité du mouve-

vement ouvrier disparaissent peu à peu. La faute aux partis politiques et aux syndicats qui les ont désertés ou qui ont négligé d'en assurer la bonne gestion.

Mais c'est aussi que les structures sociales ont changé. Les mouvements ouvriers ont contribué – et les maisons du peuple y ont joué un rôle moteur – à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs, qui du coup, ne se retrouvent plus dans des lieux qui leur étaient uniquement destinés.

De plus, d'autres espaces de rencontres sont nés, dans lesquels se construisent les identités communautaires : les mouvements alternatifs revendiquent des lieux propres, les squats dressent des refuges clos, et les organisations anti-mondialisation se retrouvent plus souvent sur des forums internet que dans des salles enfumées. gs

Sources: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier, n°10, Editions d'en bas, Lausanne, 1994.

Mario Scascighini, *La Maison du peuple. Le temps d'un édifice de classe*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1991.

Consulter le site du dictionnaire historique suisse, www.dhs.ch

L'initiative populaire qui propose d'af-fecter à l'AVS le bénéfice de la Banque nationale (sous réserve d'un milliard, réservé aux cantons) est lancée, les signatures sont récoltées.

Personne ne conteste que la fortune de la BNS pourrait être plus activement gérée, mais personne ne peut ignorer non plus que les coups de tabac, entraînant des pertes de plusieurs milliards de dollars, ont déjà été vécus. La BNS doit, par conséquent, disposer en permanence de fortes disponibilités. D'où peut-elle tirer des revenus accrus? Probablement en plaçant sur le marché financier mondial, à court terme, ses liquidités.

Pendant ce temps, le marché financier, ses incontestables abus, ses transactions sans justification commerciale, font l'objet de critiques vives. Est-il possible à la fois de souhaiter financer une (bonne) œuvre sociale par des opérations sur le marché mondial des capitaux et, en même temps de dénoncer ce marché mondial? Intellectuellement le double front est défendable pour autant qu'on admette que ce marché mondial n'est pas à condamner, mais à réguler. Mais celui qui entend successivement les deux discours souhaite qu'une passerelle soit jetée, conduisant de l'un à l'autre. ag

Politique agricole

Les paysans ne sont pas autistes

Pas de salaire inférieur à 3000 francs! Ce slogan syndical simple fait mouche dans le secteur agricole. La Chambre genevoise d'agriculture a accepté la revendication. Ce fait accompli met les autres cantons au pied du mur. La pression est renforcée par la controverse sur le travail au noir et les naïves confessions, décidément fortes de tabac, du conseiller national Fattebert. Pour *Agri-Hebdo*, il faut regagner la sym-

pathie du public en adoptant un contrat-type pour les salariés agricoles applicable à l'ensemble de la Suisse.

Le contrat-type national redorerait le blason du monde agricole. Il lui donnerait aussi des arguments pour convaincre Berne d'assouplir sa politique d'octroi de permis pour les travailleurs des pays d'Europe centrale.

La belle unanimité qui règne au sujet du contrat-type se dis-

sout lorsqu'il s'agit d'y faire figurer le salaire minimal adopté par les Genevois. Et pourtant, relève *AgriHebdo*, le minimum de 3000 francs permettrait le ralliement des socialistes à l'enveloppe budgétaire agricole pour la période 2004-2007. Sans trancher sur une question qui divise les Chambres d'agricultures, l'*hebdomadaire* relève avec insistance «ces signes politiques évidents», à ne pas perdre de vue.

Le ton des organisations agricoles a changé. Au temps bénis du protectionnisme agricole sans faille de la Confédération, les agriculteurs pouvaient gérer sans soucis leur domaine et ignorer souverainement les préoccupations et les états d'âme de la gauche. Aujourd'hui, les paysans sont contraints de révolutionner leur mode de travail et d'écouter d'autres opinions politiques. Et si chacun faisait comme eux? at